

# † Saint-Vincent de Paul et son pénitencier †

**L**E pénitencier de Saint-Vincent de Paul, l'un des plus importants du Canada, est situé dans l'île Jésus, sur les bords de la rivière Ottawa à environ 15 milles de Montréal, sur la grande ligne de chemin de fer qui conduit de Québec à la métropole canadienne.

A maintes reprises, les publications de tous genres en ont donné des descriptions plus ou moins fidèles, assez souvent fantaisistes, étant donné que si l'accès en est relativement aisé pour les simples citoyens, les journalistes trop indiscrets se voient généralement éconduits avec la politesse la plus exquise par l'aimable administration. Il est d'ailleurs de toute nécessité qu'en égard à l'importance sociale de l'établissement, l'on soit tenu à la plus grande réserve lorsqu'il s'agit de pénétrer dans la vie intime de ceux que la loi a momentanément frappés mais qui, dans un avenir prochain, devront reprendre leur place au grand jour parmi la société de leurs semblables. Nous sommes parvenus cependant à nous procurer des informations inédites que nous compléterons par certaines considérations plus spécialement psychologiques, ce qui n'est d'ailleurs pas le côté le moins intéressant de la question bien que jusqu'à ce jour il semble qu'on l'ait trop volontiers tenu à l'écart.

Le pénitencier de Saint-Vincent de Paul a été fondé en 1873, succédant à l'établissement situé à Montréal, au coin des rues de Montigny et Saint-Denis et que depuis l'on a transformé en Ecole de Réforme pour les jeunes gens et les enfants condamnés par les cours de justice. L'aspect extérieur

des boissons enivrantes; ce chiffre seul est une justification assez éloquente de la campagne rigoureuse que le gouvernement et les oeuvres sociales

vais exemple par la conversation, et permet de plus aux gardiens d'exercer une surveillance plus étroite sur les détenus, tout en leur donnant à leur égard une force morale plus considérable.

Il ne faudrait pas croire cependant que cet isolement constant de l'individu livré à sa propre et unique mentalité lui devienne rapidement insupportable. Sans doute, il est pénible, surtout au début de l'internement, mais la plupart des détenus s'y accoutument assez rapidement et cela pour deux motifs. Le premier, c'est que la grande majorité d'entre eux n'est guère composée d'intellectuels, au sens propre du mot, mais plutôt d'êtres aux instincts grossiers et primitifs pour qui cette privation presque complète d'existence cérébrale n'a que la valeur d'un article quelconque inscrit au règlement de la maison. Le second motif, c'est que le "bien-être" matériel (j'insiste sur ce mot qui semble singulièrement déplacé dans cette circonstance) dont ils jouissent au pénitencier leur compense et au delà la privation des libertés de penser et d'agir dont ils jouissaient dans la vie commune. Eux-mêmes déclarent que la vie au pénitencier est un paradis en comparaison du régime des prisons communales. C'est pour ce motif que l'on voit si fréquemment dans les cours de justice les accusés espérer et même réclamer une condamnation d'une durée de plus de deux ans afin d'être envoyés dans leur villégiature d'élection. Un seul point de détail les fait parfois soupirer: c'est l'uniformité du menu hebdomadaire. Chaque jour de la semaine en effet, ramène son "bill of fare" aussi invariable, aussi in-



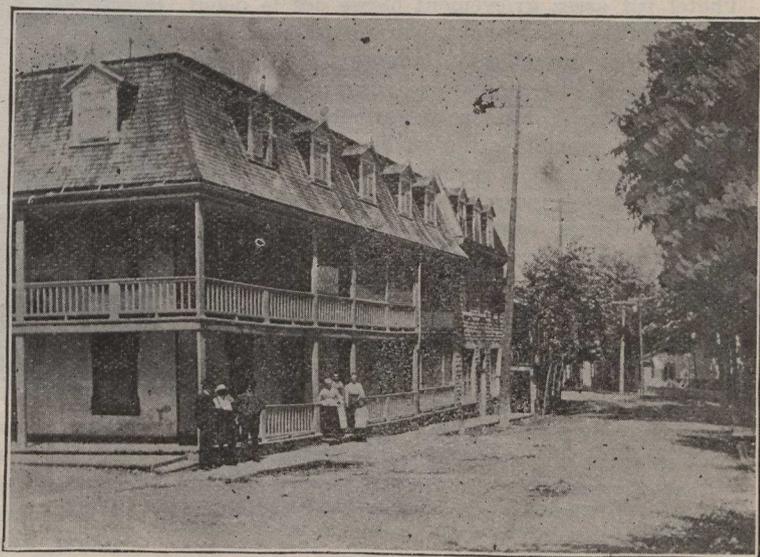
L'église paroissiale de St-Vincent de Paul, P. Q.



Le couvent des Sœurs de la Providence.

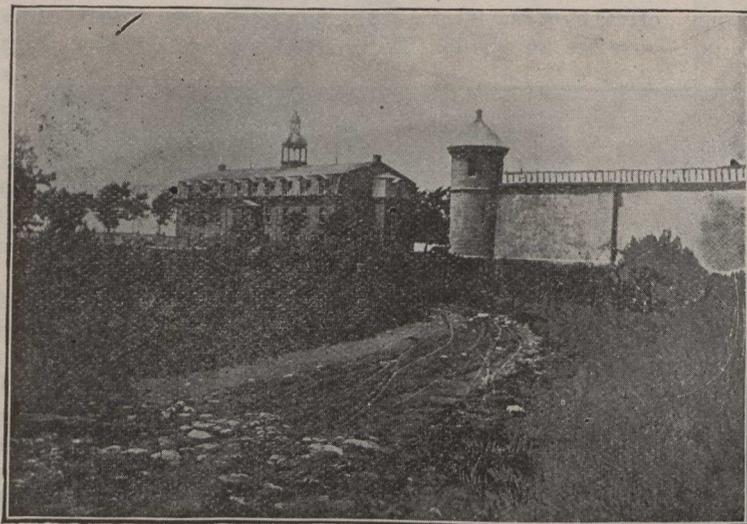
de tous genres mènent en ce moment contre le terrible fléau de l'alcoolisme qui ravage notre beau pays.

Le régime du pénitencier de Saint-Vincent de Paul est le système cellulaire dans toute sa rigueur. Chaque détenu habite dans un local particulier, où il prend également ses repas. Il lui est formellement interdit d'adresser la parole à qui que ce soit, sauf à ses gardiens quand le service l'exige et à l'aumônier qui vient lui prodiguer chaque jour



Le principal hôtel de St-Vincent de Paul P. Q.

en est des plus imposants et les constructions massives qu'il renferme lui donnent l'allure d'une formidable et sombre forteresse. Il peut contenir 480 détenus. Ce chiffre a été presque atteint il y a trois ans, alors qu'il ne restait plus qu'une place disponible. Depuis la loi de la libération conditionnelle, le "ticket of leave", il a sensiblement diminué. Actuellement, il s'élève à 356, parmi lesquels nous relevons 292 catholiques, 62 protestants et 2 juifs. Tous ces détenus ne sont frappés que de peines temporaires. Le nombre des condamnés à vie ne dépasse pas une dizaine. Il est à remarquer que la plupart des condamnations prononcées contre eux ont eu pour cause éloignée, sinon prochaine, l'ivrognerie. La proportion en est vraiment effrayante; elle s'élève à près de 75 pour cent. Nous n'avons pas à épiloguer ici sur ce résultat désastreux produit par l'abus

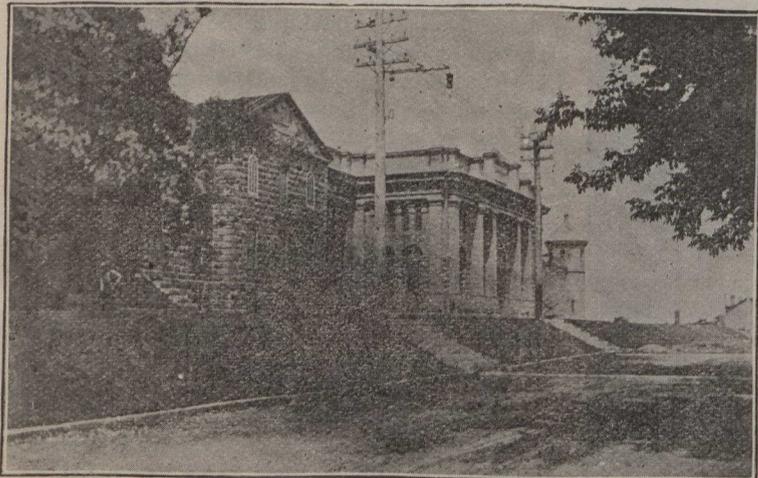


Champ de culture appartenant à l'administration du pénitencier.

dissolublement lié à son nom que le numéro sur la casaque d'un détenu. Il paraît que cette monotonie dans les repas de la semaine, très salulaire au début, ne peut guère se supporter au delà de deux années et qu'après ce laps de temps, les prisonniers souffrent d'une manière sensible. Cela n'a d'ailleurs qu'une importance secondaire, étant donné que l'état sanitaire général est on ne peut plus parfait. Les maladies graves sont rares, et en ce moment même, on ne signale à l'infirmerie que quelques cas sans gravité.

Comment pourrait-il en être autrement si l'on considère la merveilleuse situation du village de Saint-Vincent de Paul! Car il ne faut pas oublier, que tout intéressant qu'il est, le pénitencier n'est pas seul à attirer l'attention du touriste qui visite l'île Jésus.

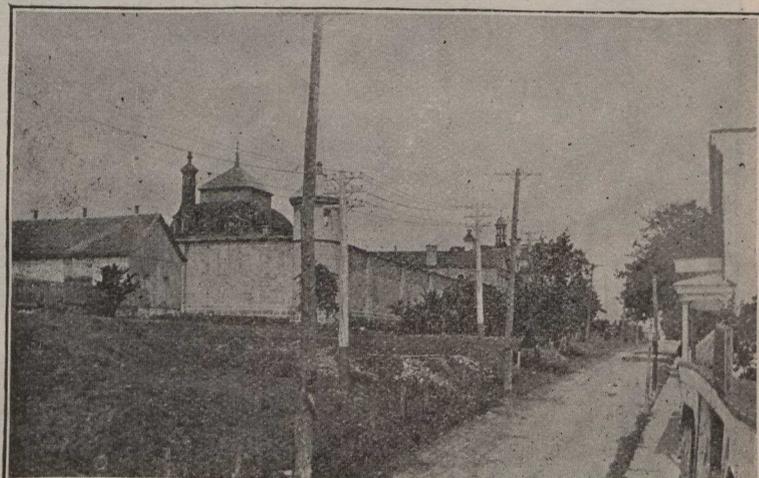
(La suite à la page 1232)



L'entrée principale du pénitencier de St-Vincent de Paul, P. Q.

les consolations de la religion. Les condamnés ne se trouvent réunis que dans les ateliers et à la chapelle pour le service divin, et là comme toujours le silence perpétuel est obligatoire.

Ce régime cellulaire, de l'avis d'un grand nombre de criminalistes distingués, est infiniment supérieur à celui de l'emprisonnement en commun. Il empêche d'abord la propagation du mau-



En partie, le mur de ronde du pénitencier longe la voie publique.